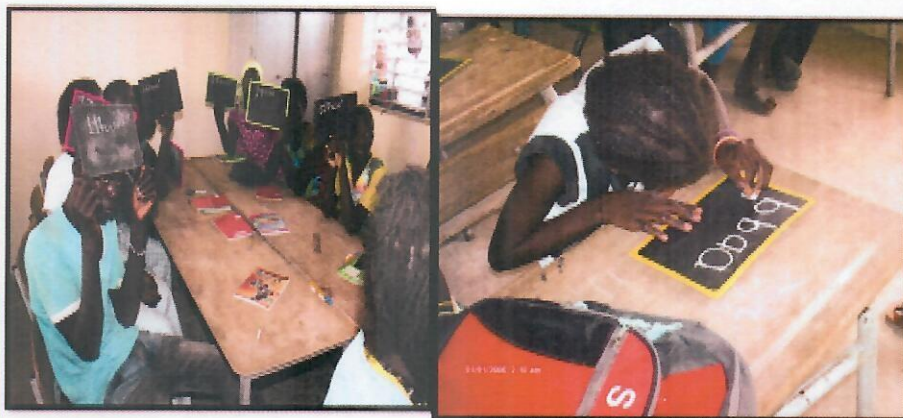
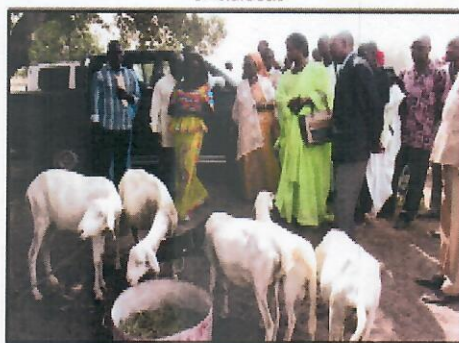


RAPPORT DE LA SIXIÈME SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE (validé)



ACTIVITÉS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE BASE DE THIEPPE (COMMUNE DE GAINTH-PATHE, RÉGION DE KAFFRINE) LORS DE LA VISITE DE MADAME LE MINISTRE, LE 24 NOVEMBRE 2014



VISITE DU PROJET PRODUCTIF « ENBOUCHÉ » DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE BASE DE THIEPPE (COMMUNE DE GAINTH-PATHE, RÉGION DE KAFFRINE) PAR MADAME LE MINISTRE, LE 24 NOVEMBRE 2014

NUMERO DU PROJET : PALAM/BID/SEN 110
Avril 2015



Son Excellence Monsieur Macky SALL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

"Le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers contribuera à la prise en charge des couches vulnérables, en particulier pour l'éducation des enfants dans les Ecoles Communautaires de Base en milieu défavorisé, l'emploi des jeunes et l'autonomisation socio-économique des femmes".

**Message à la Nation
de Son Excellence Monsieur Macky SALL,
Président de la République, le 31 Décembre 2013.**

**PROGRAMME D'ALPHABETISATION ET D'APPRENTISSAGE DE
METIERS POUR LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE
(PALAM/BID/SEN)**



SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production
AGETIP	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi
ANCR	Association Nationale des Conseils Ruraux
ANPJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANO	Avis de Non Objection
ANSP	Agence Nationale de la Sécurité de Proximité
APC	Approche par les Compétences
APDC	Acteur Porteur de Dynamique Communautaire
BCI	Budget Consolidé d'investissement
BID	Banque Islamique de Développement
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CDD	Comité Départemental de Développement
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNJS	Conseil National de la Jeunesse
CONGAD	Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement
CRD	Conseil Régional de Développement
CREPA	Centre de Ressources pour l'Education Permanente des Adultes
CRFPE	Centre Régional de Formation des Personnels de l'Education
DA	Direction de l'Apprentissage
DALN	Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DDSC	Direction du Développement Social et Communautaire
DDI	Direction de la Dette et de l'Investissement
DI	Direction de l'Investissement
DMF	Direction de la Microfinance
DOFEF	Direction des Organisations Féminines et de l'Entrepreneuriat Féminin
DEXCO	Direction des examens et concours
DRS/SFD	Direction de la Réglementation, de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés
ECB	Ecoles Communautaires de Base
FAFS	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FIMF	Fonds d'Impulsion de la Microfinance
GERME	Gérer Mieux son Entreprise
INPS	Initiative Nationale de Protection Sociale
IRTI	Islamic Research and Training Institute
MA	Maître d'Apprentissage
MDMFES	Cabinet du Ministre Délégué chargé de la Microfinance et de l'Economie Solidaire
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
OCB	Organisations Communautaires de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMOD	Projet d'Appui à la Modernisation des Daaras
PALAM	Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la lutte contre la pauvreté
PAMECAS	Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et du Crédit Au Sénégal
PTA	Plan de Travail Annuel
PSE	Plan Sénégal Emergent
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion du Programme
U-IMCEC	Union des Institutions Communautaires Mutualistes d'Epargne et de Crédit
VAE	Validation des Acquis de l'Experience

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I. RAPPEL DES OBJECTIFS

II. RAPPEL DU CADRE INSTITUTIONNEL

III. RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION

IV. RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DE PILOTAGE 2014 ET MESURES APPORTEES

V. REALISATIONS AUX PLANS QUANTITATIF ET QUALITATIF

➤ **COMPOSANTE 1**

➤ **COMPOSANTE 2**

➤ **COMPOSANTE 3**

➤ **COMPOSANTE 4**

➤ **COMPOSANTE 5**

➤ **SUIVI DES ACTIVITES DU PPROGRAMME**

VI. CONTRAINTES ET MESURES PRISES OU APPORTEES

VII. RECOMMANDATIONS GENERALES

CONCLUSION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Face à l'ampleur de la pauvreté dans le monde en général, et dans les pays membres de la Oumah Islamique, en particulier, l'une des initiatives prises par le **Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)** a été la création en son sein, du **Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID)**, spécifiquement dédié à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans ses pays membres, par le biais des **Programmes d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers, pour la lutte contre la pauvreté (PALAM/VOLIP)**.

C'est ainsi qu'à la faveur de l'Accord - Cadre global, signé à Dakar, le 31 juillet 2008 entre le Gouvernement du Sénégal et la Banque Islamique de Développement (BID), le Sénégal a été le premier pays choisi pour mettre en œuvre à titre expérimental, le PALAM/VOLIP, en parfaite harmonie avec ses orientations stratégiques contenues dans le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) et la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social.

Le PALAM vise à contribuer à la réduction de la pauvreté au sein des populations rurales et féminines en priorité, par l'accès à une alphabétisation fonctionnelle centrée sur les compétences et par l'accès aux services de la micro finance islamique favorisant l'auto développement.

Dans sa quintessence, le PALAM procède à une démarche cohérente et pertinente qui met l'accent sur le renforcement du capital humain des couches vulnérables du milieu rural en particulier, en vue de favoriser le développement économique, social et environnemental, à la base, et à ce titre, ses objectifs visant entre autres, l'éducation des enfants déscolarisés, non scolarisés et ceux des daaras, la qualification et l'auto-emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes, contribuent à la réalisation **du Plan Sénégal Emergent**.

Pour rappel, le PALAM est mis en œuvre à titre expérimental, dans quinze (15) communautés rurales des régions de Diourbel et Kaffrine, ciblées sur la base du croisement de la carte de pauvreté avec celle de l'analphabétisme, de la scolarisation et la faiblesse de l'intervention des partenaires techniques et financiers, pour une durée de cinq (05) ans et un coût global de 14,450 millions de dollars, soit environ 7.376.000.000 FCFA.

Dans le document de formulation du programme, beaucoup d'innovations ont été apportées dans la mise en œuvre des projets et Programmes, parmi lesquelles, l'approche multisectorielle et systémique à travers les Directions nationales en charge des politiques sectorielles (Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Direction de l'Apprentissage, Direction des Organisations Féminines et de l'Entrepreneuriat Féminin), investies comme centres de responsabilité des composantes techniques, le principe du faire faire induisant une diversité d'acteurs, et l'introduction de la finance islamique dans le dispositif.

Quatre ans après son lancement, jugé à l'aune de la situation de vulnérabilité avérée de ses zones d'intervention, le PALAM a enregistré, en dépit de multiples contraintes liées particulièrement à son caractère expérimental, des résultats significatifs qui en font aujourd'hui un programme de référence de la BID, visité par beaucoup d'autres programmes similaires (PALAM/MAURITANIE, PALAM/NIGER, PALAM/TCHAD) en vue de s'enrichir de ses leçons apprises.

Une initiative similaire au PALAM est enclenchée à l'échelle sous régionale par l'UEMOA en faveur de l'autonomisation des femmes dans les zones transfrontalières (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) avec le soutien de la Banque Islamique de Développement (BID).

I. RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS

Articulé autour des couches les plus vulnérables que sont les enfants, les jeunes et les femmes, le programme comprend cinq (5) composantes :

- **Composante 1** : Accès à l'éducation de 8 000 enfants déscolarisés, non scolarisés et ceux des Daaras, âgés de 9 à 15 ans dont 65% de filles.

Centre Responsabilité : Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN).

- **Composante 2** : Formation qualifiante de 3 000 adolescents et jeunes adultes analphabètes et déscolarisés, âgés de 16 à 24 ans.

Centre Responsabilité : Direction de l'Apprentissage (DA).

- **Composante 3** : Alphabétisation fonctionnelle de 10 000 femmes travailleuses âgées de 24 à 49 ans,

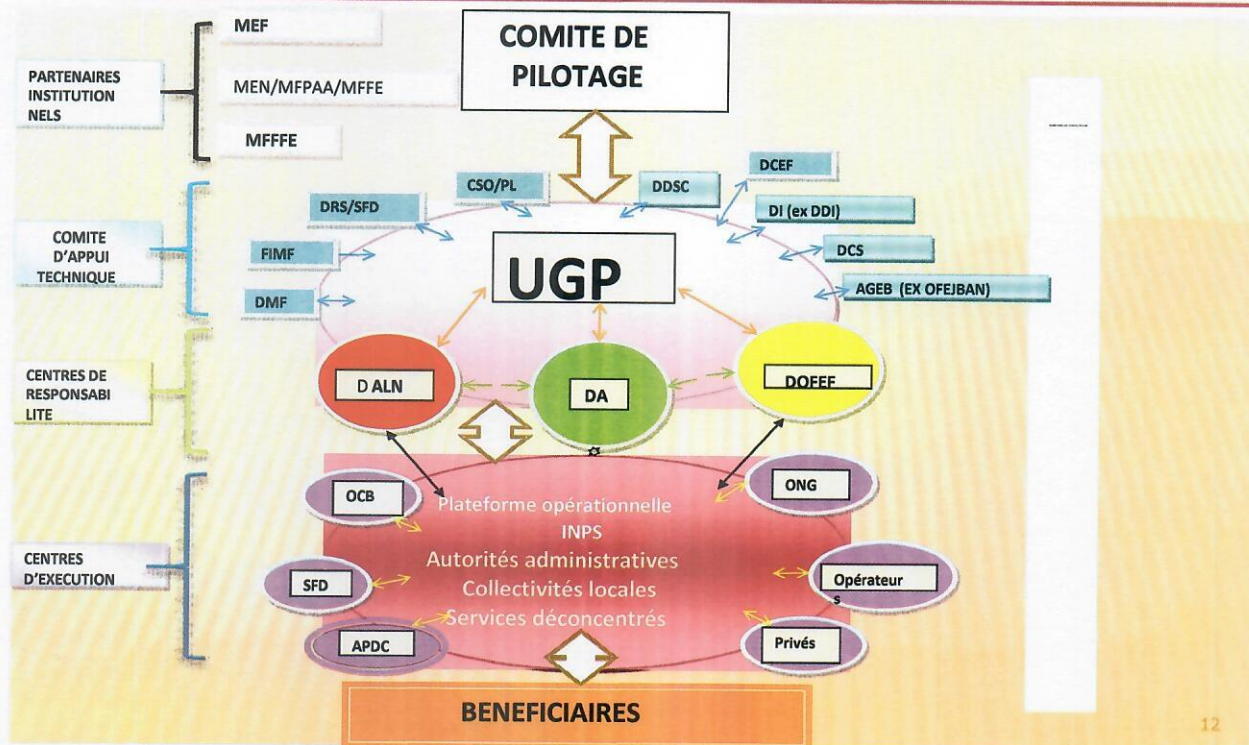
Centre Responsabilité : Direction des Organisations Féminines et de l'Entreprenariat Féminin (DOFEF)

Unité de Gestion du Programme

- **Composante 4** : Dispositif de micro finance basé sur la Charia pour l'appui à l'auto emploi de 60% des jeunes et 50% des femmes formés,
- **Composante 5** : Gestion et suivi du programme.

II. RAPPEL DU CADRE INSTITUTIONNEL

DIAGRAMME DE VENN DU PALAM



Le diagramme de VENN du PALAM ainsi présenté, est structuré pour refléter le montage institutionnel du Programme et les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre.

Il fait apparaître leurs relations et niveaux d'implication, selon leurs domaines de compétences, à travers des couleurs et formes (flèches, lignes).

Pour rappel, la stratégie d'intervention du PALAM est sous tendue par les principes directeurs suivants :

- ↗ Approche participative et responsabilisation
- ↗ Approche genre
- ↗ Faire faire
- ↗ Décentralisation et Déconcentration
- ↗ Partenariat
- ↗ Approche intégrée
- ↗ Pérennisation et appropriation

III. RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION

Ce programme est articulé autour du tryptique « **Formation Technique et Professionnelle - Alphabétisation fonctionnelle basée sur le Métier- Microfinance Islamique** », à l'effet d'atteindre l'objectif décrit plus haut.

Cette approche novatrice intégrée permet de toucher :

➤ les jeunes en difficulté en favorisant leur intégration socioprofessionnelle dans les zones d'intervention du PALAM;

➤ et les femmes travailleuses en leur permettant de renforcer leurs compétences et mener des activités économiques rentables et durables.

Enfin, à travers la microfinance islamique, levier important du dispositif, des études ont montré qu'elle répondait mieux aux besoins de financement des groupes vulnérables, notamment dans le monde rural.

A travers la mise en œuvre du PALAM, le Sénégal entend engager un changement social à tous les niveaux et favoriser l'émergence d'une masse critique d'acteurs et surtout d'actrices locaux autonomes par le biais de la création de micro entreprises rurales viables, éthiques, responsables et solidaires, contribuant significativement au développement économique du pays.



IV. RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DE PILOTAGE 2014 ET MESURES APPORTEES

RECOMMANDATIONS	MESURES APPORTEES
1. La programmation d'une mission du Comité de Pilotage pour une visite des activités du programme	⇒ Participation à la tournée de Madame le Ministre en Novembre 2014 à Kaffrine et Diourbel
2. La capitalisation des acquis en perspective de l'extension du Programme;	⇒ Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration d'un rapport de capitalisation
3. La pertinence de la Revue à mi-parcours au regard de l'échéance de la mise en œuvre du PALAM	⇒ Mission d'évaluation du FSID (BID) du 21 au 27 Avril 2014
4. La nécessité de prendre les dispositions idoines pour les deux opérateurs en alphabétisation défaillants	⇒ Saisine des autorités (Etat, BID) ⇒ Affectation des 150 jeunes et 500 femmes à des opérateurs en alphabétisation partenaires ⇒ Proposition d'intégration des 400 enfants initialement affectés aux deux opérateurs défaillants dans le ciblage des bénéficiaires de la composante lors de la phase d'extension
5. La prise en compte de la double procédure Etat-Bailleurs dans les travaux du comité en charge de la révision du Code des Marchés Publics	⇒ Saisine des autorités du MEF à l'occasion de la revue du portefeuille des projets et programmes de la BID
6. Le renforcement des Mécanismes de pérennisation en s'appuyant sur le dispositif existant	⇒ Tenue périodique de rencontres de partages et de réflexion sur la mise en œuvre du programme dans les régions d'interventions avec la participation des autorités administratives et locales ainsi que les chefs de services déconcentrés membres de la plateforme régionale ⇒ Renforcement des capacités du dispositif de pérennisation
7. Le développement d'une réflexion entre le PALAM et les Collectivités Locales pour la pérennisation des acquis sur le terrain.	⇒ Tenue de séances de renforcement des capacités des APDC sur le dispositif de pérennisation (animation des comités villageois, formation de meuniers et comité de gestion, réalisation d'une boîte à image) ⇒ Organisation-Formation-Financement de micro-entreprises pour les APDC ⇒ Un atelier de mise à niveau sur l'acte III de la décentralisation et le Plan Sénégal Emergent programmé
⇒ NB : Voir le schéma dispositif de de pérennisation (page 28)	

V. REALISATIONS

COMPOSANTE 1 : « ACCES A L'EDUCATION DE 8 000 ENFANTS DESCOLARISES, NON SCOLARISES ET CEUX DES DAARAS, AGES DE 9 A 15 ANS DONT 65% DE FILLES »

4.1 Construction des ECB (186/200 – BID/BCI) :

Les ECB du programme ont été construites sur la base d'un plan architectural assez élaboré (par rapport à celui du formel), qui a permis de disposer d'une salle de cours, d'une bibliothèque, de toilettes séparées pour les garçons et les filles et d'un hangar à usage d'exercices pratiques pour les femmes et les jeunes.

Sur les 190 classes ouvertes, **120** sont construites, **66** en cours et **09 CREPA** occupés (sur une prévision de l'Etat de 50 alors qu'il n'en existe effectivement que 15 dans les zones d'intervention du programme dont l'utilisation fonctionnelle au PALAM a posé des problèmes, compte tenu de plusieurs situations). Cette situation a eu pour conséquence, d'accroître la contribution de l'Etat de façon considérable mais séquentielle (par BCI) ce qui explique les lenteurs notées dans la livraison des ECB et les insuffisances sur les conditions des enseignements apprentissages.

Au regard de quelques malfaçons (sols, rampes, serrures...) constatées sur certains sites, les comités de gestion villageois devraient être davantage sensibilisés sur l'importance de la gestion de l'infrastructure (cadre environnemental, maintenance).

En dépit des efforts louables consentis par l'Etat dans l'affectation des ressources du BCI, leur mobilisation effective à temps pose problème parfois.

1.2 Equipements des ECB

190/200 classes ont été équipées en tables, chaises et armoires, soit 95%. Toutefois, quelques déperditions ont été enregistrées liées au transport, au redéploiement et à l'utilisation des équipements par la communauté.

1.3 Formation des volontaires et superviseurs :

Au total, 200 volontaires et 40 superviseurs ont été formés en Approche par les compétences (APC), Curricula, formations initiale et continue, dans les Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Education (ex EFI) par les mêmes formateurs que ceux du formel, contribuant ainsi au relèvement du niveau

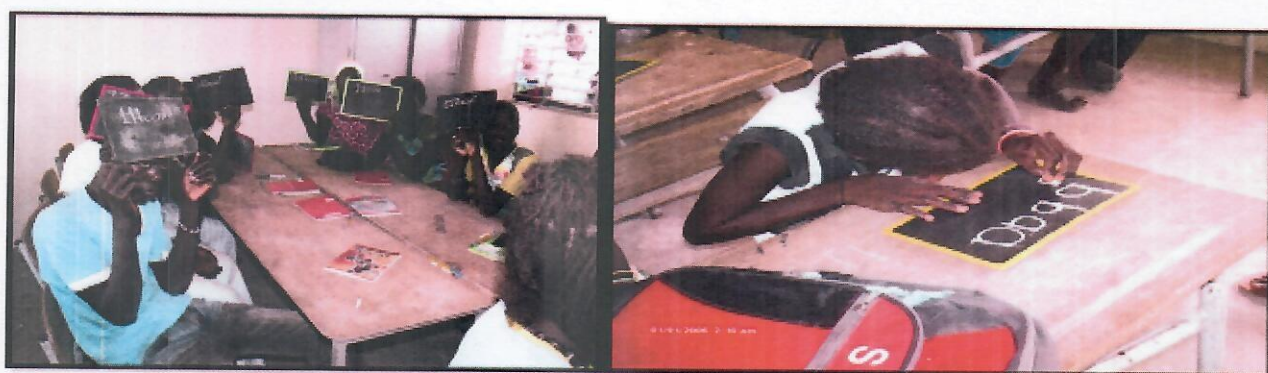
au des personnels enseignants. Toutefois, au regard des objectifs pédagogiques poursuivis à travers les ECB, (passerelle et insertion) et des innovations apportées à travers le programme sur le curriculum de l'éducation de base, la durée de leur formation a été jugée courte comparativement à celle du formel.

Sous l'effet des retards de paiements des opérateurs au début du programme et l'absence d'un plan de carrière des volontaires (non prévu dans ce cadre), des déperditions ont été notées (recrutement à l'Agence Nationale de la Sécurité de Proximité (ANSP) et dans le système formel)

1.4 Formation de 8000 enfants âgés de 9-15 ans dans les ECB :

Les ECB visent une double finalité, option passerelle et insertion socio économique. Ainsi 5 101 enfants (soit 69,65 % dont 60,36 % de filles) ont été enrôlés dans les 190 ECB ouvertes, encadrés par des volontaires bien formés en Approche par les compétences (APC) et initiés à la gestion pratique de Projets Productifs et de caisses scolaires de solidarité. On note que 400 enfants des deux opérateurs défaillants ne sont pas enrôlés.

Les apprenants les plus méritants des 190 ECB fonctionnelles du PALAM (561 apprenants dont 361 filles soit 64,35%) ont été primés sur l'ensemble des deux régions.



ACTIVITES DES ELEVES DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE DE BASE DE THIEPPE (COMMUNE DE GAINTH PATHE, REGION DE KAFFRINE)
LORS DE LA VISITE DE MADAME LE MINISTRE, LE 24 NOVEMBRE 2014



VISITE DU PROJET PRODUCTIF « EMBUCHE » DE L'ECOLE
COMMUNAUTAIRE DE BASE DE THIEPPE (COMMUNE DE GAINTH
PATHE, REGION DE KAFFRINE) PAR MADAME LE MINISTRE, LE 24

L'organisation de test de niveau standardisé et harmonisé des apprenants des ECB du PALAM (2787 apprenants dont 1665 filles et 1124 garçons des 23 opérateurs de la première génération soit 54,64%) est en rapport avec les inspecteurs d'académie concernés, la DEXCO, le Secrétariat d'Etat à l'alphabétisation et à la promotion des langues nationales et la DALN permet de mieux apprécier le niveau d'assimilation des élèves dans ces structures.

Ces initiatives innovantes, motivantes sont des éléments de plaidoyer importants pour la valorisation de ces structures non formelles que constituent les ECB.

1.5 Alphabétisation fonctionnelle de 3000 jeunes adultes :

Conformément au tryptique qui vise le renforcement des capacités des jeunes, cette activité s'est déroulée selon une approche d'alphabétisation basée sur le métier, par laquelle le (la) facilitateur

(trice) dispense ses enseignements dans l'atelier d'apprentissage ou dans la classe d'al phabétisation (CAF) à partir des modules tirés des curricula.

Ainsi, **2439 jeunes** ont été alphabétisés dans les CAF, soit **81,30 %**. La formation des 150 jeunes des deux opérateurs défaillants est confiée à d'autres opérateurs en alphabétisation partenaires. Notons que plus de 400 jeunes n'ont pas achevé le processus d'alphabétisation (cohortes en cours de formation, ou en exode....).

1.6 Alphabétisation fonctionnelle de 10000 femmes travailleuses :

La même approche d'une alphabétisation basée sur l'activité des femmes en vue de les doter des compétences requises pour bien gérer leurs micro-entreprises, a été observée. A ce titre, **9496/10000 femmes travailleuses** ont été alphabétisées soit **94,96%**. La formation des 500 femmes des deux opérateurs défaillants est confiée à d'autres opérateurs en alphabétisation partenaires.

1.7 Suivi-évaluation des activités : (cf point portant sur le suivi des activités du programme page 25)

DIFFICULTES ET MESURES ENVISAGEES/ APORTEES POUR LA COMPOSANTE 1

PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES	MESURES ENVISAGEES/ APORTEES
↗ L'insuffisance des ressources liées aux activités de suivi de proximité	↗ Renforcer les ressources liées au suivi de proximité dans la perspective de la deuxième phase
↗ La sous-estimation du plan architectural des ECB et le mode de paiement des entrepreneurs au niveau du BCI	↗ Mettre en cohérence le plan et le cout de construction
↗ Le non-respect des engagements par certains entrepreneurs pour la construction des ECB	↗ Confier les constructions à un maitre d'ouvrage délégué
↗ Cas de déperdition sur le personnel de terrain suite au recrutement par l'Agence de sécurité de proximité	↗ Renforcer la motivation des volontaires et superviseurs
↗ Absence d'expérience de certains opérateurs et étroitesse de leur surface financière	↗ Renforcer les capacités des opérateurs et encourager la mutualisation des expériences et les consortiums d'opérateurs

COMPOSANTE 2 : « FORMATION QUALIFIANTE DE 3 000 ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ANALPHABETES ET DESCOLARISES, AGES DE 16 A 24 ANS »

2.1 Appui aux ateliers des artisans sélectionnés : Du fait de la précarité des ateliers artisanaux comme espaces de formation pratique, malgré l'expérience des MA, le programme a apporté un appui en équipements à 29 MA à Diourbel et 81 MA à Kaffrine appuyés soit **110/212 MA**, compte tenu de l'enveloppe budgétaire disponible.

2.2 Formation technique des MA: Sélectionnés sur la base de leurs expériences avérées, les 212 MA du programme ont été formés en Approche par les Compétences sur les différents curricula, en vue de leur permettre de bien jouer leurs rôles de Maîtres d'Apprentissage. Des contraintes financières n'ont pas permis la tenue du renforcement de leurs compétences au plan technique.

2.3 Formation technique des apprenants (es) : La formation s'est déroulée selon l'approche par alternance (atelier, centres ressources). Neuf curricula ont été élaborés (couture, coiffure, transformation produits arachidières, élevage, pépiniériste, menuiserie bois, menuiserie métallique, maçonnerie, mécanique, électricité). 2877 jeunes ont été enrôlés par les six opérateurs techniques et placés au niveau des ateliers artisanaux soit 95,90%. La formation en centres de ressources est en cours. Notons d'une part l'insuffisance voire l'inexistence de centres de ressources dans les zones rurales d'intervention d'où la mise en place d'unités mobiles de formation et d'autre part des changements et abandons de certaines (maçonnerie, mécanique, électricité) par les jeunes, pour des raisons entre autres, liées au manque d'opportunités locales.

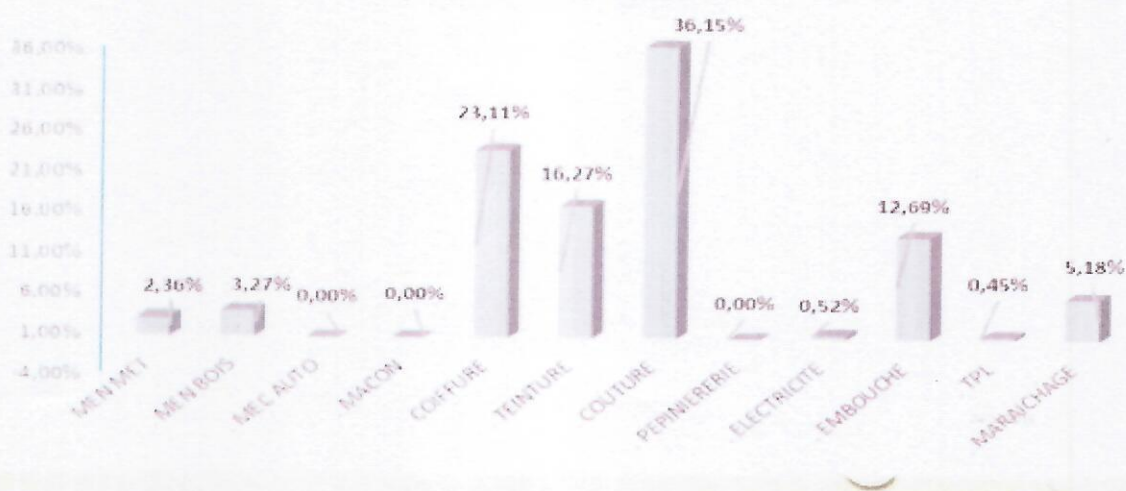
**Atelier de Maître d'apprentissage en
Menuiserie Métallique à Gniby (Kaffrine)**



VISITE D'UN ATELIER ARTISANAL D'UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EN COIFFURE EN CHARGE
DE LA FORMATION TECHNIQUE DES JEUNES FILLES (VILLAGE DE NDIOLKHOSS, COMMUNE
DE GAINTH PATHE, REGION DE KAFFRINE), 24 NOVEMBRE 2014

Dans le processus de formation qualifiante, le recrutement par les opérateurs, de superviseurs évaluateurs pour suivre, évaluer et apporter des corrections aux apprenants est capitale, notamment en perspective de la certification par la VAE (validation des acquis de l'expérience). Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante, ces derniers n'ont pas été recrutés au démarrage.

Formation technique des jeunes en pourcentage



2.4 Certification des compétences: Maillon important du dispositif de formation des jeunes, la certification n'avait pas été intégrée dans les rubriques d'activités, ni budgétisée. Cependant, vu son importance pour la validation des acquis de compétences, le processus d'identification des jeunes par filière a été enclenchée depuis 2014. Ainsi, 300 jeunes seront ciblés sur la base des référentiels existants pour subir les épreuves.

2.5 Suivi des activités de la composante 2: (cf point portant sur le suivi des activités du programme page 25)

2.6 Contraintes et mesures envisagées / apportées

PRINCIPALES CONTRAINTES RENCONTREES	MESURES ENVISAGEES/ APPORTEES
Faiblesse de budget alloué à la formation qualifiante des jeunes	Renforcer le budget destiné à la Composante 2 sur la base d'une identification réelle des besoins en moyens humains, matériels et financiers pour chaque métier
Démarrage tardif des superviseurs évaluateurs dans l'encadrement des jeunes	Prendre en compte le recrutement des superviseurs-évaluateurs dès le début du projet
Précarité des ateliers artisanaux et faible niveau d'alphabétisation et d'approche pédagogique des MA	Renforcer les appuis destinés au MA (capacités techniques et matérielles)
Insuffisance voire Inexistence de centres de ressources dans les zones d'intervention	Mettre en place des unités mobiles de formation en rapport avec le ministère en charge du volet Réaliser des infrastructures polyvalentes
La non budgétisation de la certification	Allouer un budget approprié pour la certification

Absence d'infrastructures pouvant accueillir les micro entreprises en milieu rural

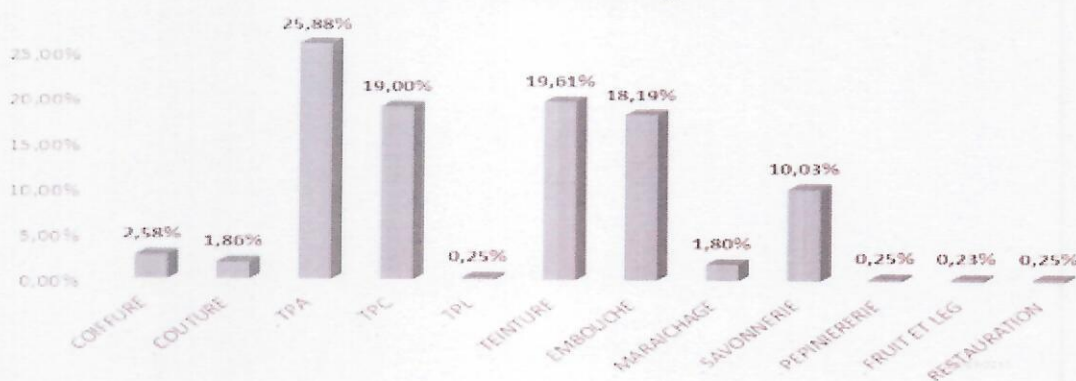
Saisine des maires pour les délibérations de parcelles ou affectation de locaux diligentes
Prévoir des ressources appropriées pour construire des infrastructures adaptées

COMPOSANTE 3 « ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DE 10 000 FEMMES TRAVAILLEUSES AGEES DE 24 A 49 ANS »

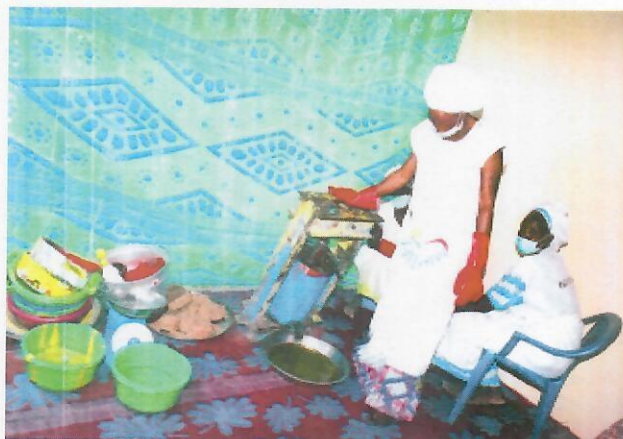
3.1 Formation technique des femmes travailleuses :

A l'effet de renforcer leurs capacités productives, 9996/10000 femmes travailleuses soit 99,961% ont été formées dans différentes filières, au niveau des villages ciblés par le programme. D'une durée relativement courte (5 à 7 jours, un à trois mois,) selon l'activité, les formations ont été assurées au niveau des villages ou de villages-centres, par des formateurs (trices) expérimenté (e), souvent en présence des facilitateur (trice)s en alphabétisation en imprégnation des modules techniques dispensés.

Formation technique des femmes en pourcentage



**Formation technique des femmes travailleuses, de 24 à 49 ans
Transformation de produits arachidières**





VISITE DE LA MICROENTREPRISE « TEINTURE » DES FEMMES DU VILLAGE DE MEDINA NDIAYENNE (COMMUNE DE GAINTH PATHE, REGION DE KAFFRINE),
24 NOVEMBRE 2014

3.2 Acquisition des facilités (équipement d'allègement et autres) :

En raison de la lourdeur des charges domestiques auxquelles les femmes rurales sont confrontées, il a été retenu de mettre en place des facilités afin de permettre aux femmes de disposer de suffisamment de temps à consacrer à l'exercice de leurs activités économiques et de formation.

A ce titre, l'Etat s'était engagé, à travers le Ministère de tutelle, lors de la phase de formulation du programme, de fournir 50 moulins. A ce jour, seuls vingt (20) moulins ont été livrés. La formation de deux meuniers par moulin et la mise en place des comités de gestion ont été effectuées par les points focaux régionaux de Kaffrine et de Diourbel. Ces activités vont se poursuivre avec les acquisitions des moulins à mil et de presses à huile prévues par l'Unité de Gestion dans le cadre du BCI.

1.8 3.3 Suivi des activités de la composante 3: (cf point portant sur le suivi des activités du programme page 25)

3.4 Contraintes et mesures envisagées / apportées

PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES	MESURES ENVISAGEES/ APPORTEES
Absence d'infrastructures appropriées pour les formations techniques	Améliorer le hangar de l'ECB pour en faire un espace de formation technique approprié Réaliser des infrastructures polyvalentes
Charges des travaux domestiques	Prévoir la prise en compte des facilités diversifiées pour alléger les travaux des femmes (accès à l'eau, matériels d'allègement, espaces de protection et promotion de la petite enfance...)

Risque de concurrence négative au sein d'une même communauté du fait de la faible diversification des filières	Développer le réseautage avec la mise en place d'unité de production villageoise (économies d'échelles) Développer la spécialisation au sein d'un même domaine de production Réfléchir sur la tenue d'une grande foire économique des groupements de femmes des VOLIP/BID
Insuffisance de l'encadrement technique des femmes (appropriation et pérennisation)	Inciter à la culture de l'épargne et de leur auto-prise en charge Systématiser l'intervention planifiée des superviseurs techniques dans le processus d'encadrement des femmes micro entreprises des femmes
Absence d'infrastructures pouvant accueillir les micro entreprises en milieu rural	Saisine des maires pour les délibérations de parcelles ou affectation de locaux diligents Prévoir des ressources appropriées pour construire des infrastructures adaptées

COMPOSANTE 4 « DISPOSITIF DE MICRO FINANCE POUR L'APPUI A L'AUTO-EMPLOI »

Pour rappel l'objectif poursuivi à travers cette composante est de permettre aux jeunes et aux femmes bénéficiant de la formation qualifiante et de l'alphabétisation fonctionnelle d'accéder à un dispositif de micro finance adapté basé sur la charia en vue de promouvoir leurs micro-entreprises.

Parmi les raisons justifiant la préférence attribuée à la finance islamique, l'on retiendra surtout qu'à la différence de la finance classique avec ses exigences préalables (intérêt, garantie), **la Micro finance islamique porte sur le financement d'activités réelles génératrices de revenus** et n'offre donc aucune possibilité de détournement d'objectif. Sous ce regard, elle paraît la mieux indiquée pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la lutte contre la pauvreté.

Toutefois, la nouveauté du mécanisme de financement selon la Finance Islamique, en tant qu'instrument alternatif de financement adapté aux pauvres, a amené le PALAM à recruter un expert international en finance islamique.

4.1 Signature de conventions avec la DRS SFD, la DMF, le FIMF, la DDSC.

4.2 Sélection des SFD (avec l'appui de la DRS-SFD) responsables de l'approbation des projets des bénéficiaires selon des critères prédéfinis, du financement et du recouvrement.

4.3 Elaboration de façon participative des conventions cadres et Signatures.

4.4 Missions de suivi et d'assistance au niveau des SFD partenaires.

4.5 Renforcement des capacités des acteurs (UGP-Partenaires-SFD-ONG) et des bénéficiaires en finance islamique :

- Information sensibilisation aux niveaux de l'UGP, National, Régional et des Bénéficiaires
- Formation des intervenants directs opérateurs SFD
- Formation sur l'analyse des dossiers
- Elaboration de supports (guides sur la FI et dépliants dans les différentes langues)
- Supervisions périodiques
- Assistance technique apportée aux caisses de base
- Formation des formateurs en Finance islamique par IRTI/BID au bénéfice des partenaires concernés.

4.6 Encadrement technique des bénéficiaires par les Opérateurs :

Conformément à la stratégie retenue, le volet encadrement technique des jeunes et des femmes occupe une place primordiale dans le processus de mise en place des microentreprises. A ce titre, il incombe aux opérateurs d'accompagner les cibles dans la consolidation des acquis des formations technique et de gestion, et leur organisation en GIE, en vue de raffermir en eux l'esprit de solidarité, la confiance et l'entraide mutuelle. A ce jour, le niveau de création des GIE est relativement satisfaisant avec 346 GIE sur les 600 prévus soit 57,6 %.

Le niveau d'élaboration des requêtes est également assez satisfaisant avec 399 requêtes de projets formulées soit 66,5%.

Cependant, il a été relevé des insuffisances dans l'animation des GIE, du fait d'une part, des retards constatés dans la mise en place des financements et d'autre part, de la faiblesse de ressources destinées à l'encadrement technique. D'où la nécessité de procéder à un encadrement de proximité et combiné et de renforcer auprès des opérateurs, la compréhension du rôle fondamental qu'ils ont à jouer dans le cadre de l'encadrement technique (labellisation, fonctionnement des commissions, réseautage au sein d'une même zone d'intervention)

4.7 Formation en gestion de 1800 jeunes et de 5000 femmes : 1 584 jeunes et 5 539 femmes soit 7 123 sur 6 800 ont été formés en GERME 1 soit 104, 7%.

Tout ce paquet de formation (alphabétisation, technique, gestion) permet aux bénéficiaires d'avoir les capacités requises pour gérer les microentreprises financées.

4.8 Financement des micro-projets (120 pour les jeunes et 200 pour les femmes) :

CIBLE	RAP EVAL	TAILLE MOYENNE MSE RAP EVAL	TAILLE MSE AJUSTEE	AJUSTE MENT	NBRE DE MSES RAP EVAL	NBRE DE MSES AJUSTE	NBRE DE MSES RAP EVAL Femmes 50% Jeunes 60%	NBRE DE MSES APPOUVES
JEUNES	1800	6	15	3000	300	200	120	61
FEMMES	5000	6	25	10000	833	400	200	222
TOTAL	6800	6		13000	1133	600	320	283

MSE: MICROENTREPRISE

RAP EVAL: RAPPORT D'EVALUATION

Par rapport à l'organisation des cibles en microentreprises, il est indiqué dans le rapport d'évaluation du programme, que les 60% de jeunes et les 50% de femmes formés devaient bénéficier des financements et être organisés en groupes de 06 membres.

Dans le sens d'éviter des frustrations au sein des communautés, le programme a pris en compte l'ensemble des jeunes et femmes formées, pour maintenir la cohésion sociale des groupes, ce qui a eu pour conséquence une augmentation de la taille de la microentreprise (qui passe de 06 par groupement à 15 et 25 respectivement pour les GIE de jeunes et de femmes). Une note technique a été conçue pour indiquer les modalités de la composition et de la répartition des rôles et responsabilités entre les différents membres). Au total, au terme du programme, on devrait atteindre 600 microentreprises. Toutefois l'indicateur de référence au moins 60% des jeunes et 50% des femmes nous ramène à 320 microentreprises.

Par rapport au financement des microentreprises : Sur un fonds de **crédit global d'un milliard FCFA**, un **montant de 300 000 000 FCFA** a été viré dans le compte spécial du fonds de crédit. Sur la base de demandes prévisionnelles, les **quatre SFD partenaires ont reçu un montant de 222 712 326 FCFA** en juin 2014 pour procéder aux financements des microprojets islamiques.

Au mois de Mars 2015 : **283 microprojets** dont 61 pour les jeunes et 222 pour les femmes ont été reçus par les 4 SFD Partenaires pour un montant de **513 700 947 FCFA** ; 114 dossiers de financement de microprojets (19 jeunes et 95 femmes) ont été approuvés par les comités de crédit des SFD Partenaires pour un montant de **232 373 675 FCFA** ; **20 financements de microprojets** déboursés pour un **montant de 34 945 150 FCFA** au profit de 15 GIE de femmes et 5 GIE de jeunes selon le mode islamique : « **Mourabaha** » qui est un contrat de vente au prix de revient majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue entre l'acheteur et le vendeur.

4.9 Lenteurs dans la mise en place effective des financements liés à la spécificité du mode de financement islamique (Voir contraintes liées à l'opérationnalisation de la micro finance islamique)

4.10 Suivi des activités de la composante 4 :

Assistance aux SFD et supervision générale

(cf point portant sur le suivi des activités du programme page 26)



Microentreprise du GIE « BOKK JOM » du village de BOGGUEL
(commune de NDILOUM GAINTH, Région de Kaffrine)



Microentreprise du GIE « JAPPOO » du village de BELEL DJIGA
(commune de NDILOUM GAINTH, Région de Kaffrine)

4.11 Contraintes et mesures envisagées / apportées

PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES	MESURES APPORTEES/ ENVISAGEES
La nouveauté du mode de financement islamique pour tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des financements (UGP, SFD, Opérateurs techniques et Bénéficiaires)	⇒ Renforcer les sessions de formation par des études de cas pratiques et par un coaching plus soutenu des acteurs (UGP, SFD et Opérateurs techniques) par l'expert international en finance islamique ⇒ Avoir un programme d'envergure continu d'information et de sensibilisation des bénéficiaires sur ce nouveau mécanisme de financement
L'insuffisance notée dans l'étude des projets élaborée par les opérateurs techniques (étude technique et financière) et la présentation des requêtes déposées auprès des SFD (factures pro-forma, devis pour les aménagements)	⇒ Avoir un personnel suffisant et compétent en la matière ⇒ Mettre en place un suivi plus adéquat et une assistance soutenue
La complexité des procédures d'achat et de vente inhérentes au mode de financement « Mourabaha »: le choix des fournisseurs et leur éparpillement pour une seule requête ; la production de factures pro-forma en bonne et due forme mais aussi de devis estimatif pour les aménagements et les constructions des locaux devant abriter les microentreprises ;	⇒ Renforcement des capacités des acteurs (SFD et Opérateurs techniques) sur les procédures d'acquisition des biens et services selon la finance islamique ⇒ Etablissement d'un fichier des fournisseurs pour chaque dossier de crédit ⇒ Agréer des fournisseurs leaders qui ont une bonne surface financière leur permettant de sous-traiter avec les petits fournisseurs et de se faire payer après livraison
Configuration tardive ou non conforme du produit « Mourabaha sur les SIG des SFD Partenaires (le tableau d'amortissement ; la comptabilisation des opérations)	⇒ Apporter une assistance technique et financière aux SFD pour faire les aménagements nécessaires aux logiciels utilisés ⇒ Avoir un logiciel spécifique et adapté aux produits de la finance islamique ⇒ Faire des aménagements sur le cadre réglementaire (référentiel comptable) ⇒ Faire certaines opérations en extra comptabilité (solution transitoire)
L'inexistence de services d'achat ou l'insuffisance du personnel des caisses locales des SFD PARTENAIRES affecté à ces financements	⇒ Avoir un personnel qualifié et en nombre requis dédié aux dossiers PALAM

COMPOSANTE 5 « GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME »

Pour rappel, la mission de l'UGP est d'assurer la gestion globale du programme, aux plans administratif, technique et financier, la coordination de l'action des différentes directions techniques, centres de responsabilités et des partenaires techniques et financiers (opérateurs, SFD), la production des résultats et le respect des allocations et procédures, dans les délais impartis au programme.

5.1 COORDINATION GLOBALE AUX PLAN ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET FINANCIER

5.1.1 Phase préparatoire (appropriation et conception)

- Ateliers de mise à niveau et d'appropriation du rapport d'évaluation du programme:
 - Interne UGP,
 - UGP / Centres de responsabilité
 - UGP / Centres de responsabilité / Comité d'appui technique,
- Ateliers d'Information - sensibilisation et mise à niveau aux niveaux national, régional, départemental et local (CRD, CDD, CLD, Rencontres avec les parlementaires et les bénéficiaires des localités ciblées)
- Lancement officiel présidé par Son Excellence Monsieur le Président de la République en présence de Son Excellence Dr Ahmed Mouhamed Ali Président de la BID, suivi des travaux techniques entre les experts nationaux et ceux de la BID
- Elaboration des stratégies sectorielles et de la stratégie globale, sur la base des principes directeurs
- Elaboration du Manuel des procédures général et sectoriel
- Elaboration du plan quinquennal et PTA
- Elaboration du plan de passation des marchés
- Elaboration du plan de communication
- Réalisation de l'étude du milieu,
- Elaboration d'un plan de formation

5.1.2 Phase exécution

- Réalisation des missions d'identification des villages proposés (confirmation ou infirmation des résultats de l'étude du milieu)

- ⇒ Mission de présélection des cibles des composantes 1, 2 et 3, des centres ressources et des ateliers artisanaux.
- ⇒ Recrutement des entreprises pour la construction des ECB
- ⇒ Recrutement des opérateurs en alphabétisation et technique,
 - Présélection: Manifestation d'intérêt sous la responsabilité des services techniques déconcentrés et par la validation des collectivités locales (compétences transférées)
 - Sélection de 40 opérateurs alpha en deux étapes: d'abord 23, ensuite 17,
 - Sélection de 8 opérateurs techniques pour les composantes 2 et 3.
- ⇒ Exécution des activités de formations
- ⇒ Tenue régulière des sessions du comité de pilotage
- ⇒ Reporting
 - Rapports de missions de suivi et de supervision
 - Rapports trimestriels, annuels,
 - Rapports comités de pilotages

Il faut noter la satisfaction de la BID et des autorités de tutelle par rapport à la qualité des rapports produits et leur régularité.

5.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- ⇒ Réalisation d'une mission d'imprégnation à la BID (UGP+DI) du 25 avril au 07 mai 2012
- ⇒ Organisation de formations en Finance Islamique (UGP et Partenaires)
- ⇒ Participation à un atelier sur la Passation de marchés publics organisé par la DCMP
- ⇒ Organisation de sessions de formation des APDC

5.3 AUDIT

- ⇒ Certification annuelle des comptes
- ⇒ Création au sein de l'UGP d'un poste de contrôleur interne

5.4 REVUE A MI PARCOURS

- ⇒ Cette activité régulièrement programmée n'a jamais pu être réalisée pour des difficultés de planification conjointe de tous les acteurs concernés. Toutefois, l'UGP a reçu une mission d'évaluation du Fonds de Solidarité Islamique (FSID) et plusieurs missions de supervision de la BID.

5.5 SUIVI DES ACTIVITES

- ⇒ Conformément au dispositif de suivi mis en place, l'UGP a régulièrement organisé des missions de supervision des activités, sous des formats différents selon les circonstances :
- ⇒ Coordination hebdomadaire et sectorielle
- ⇒ Réunions avec les points focaux (tous les 15 jours) et avec les Directeurs des centres de responsabilités des composantes (tous les mois)
- ⇒ Participation aux réunions de coordination du ministère
- ⇒ Missions conjointes entre l'UGP, les centres de responsabilité et les plateformes
- ⇒ Missions sectorielles par les centres de responsabilité et les plateformes (suivi des activités spécifiques à chaque composante en rapport avec les services déconcentrés)
- ⇒ Missions ponctuelles par la plateforme (suivi des chantiers, suivi des recommandations formulées à la suite des différentes missions et autres situations signalées)
- ⇒ Missions conjointes de suivi et/ou de réception des chantiers sous la responsabilité de la Direction de la Construction scolaire (DCS/MEN)

5.6 DISPOSITIF DE PÉRENNISATION

- ⇒ **Niveau national** : Implication d'autres directions nationales des ministères concernés,
- ⇒ **Niveau régional** : Implication de la plateforme, des APDC (relais) et des collectivités locales et autres structures notamment la Chambre des Métiers.
- ⇒ **Niveau local** : Mise en place de comités de gestion villageois et de comités de gestion des différentes activités
- ⇒ Programme d'information, de sensibilisation et de formation.

NIVEAU NATIONAL

Mise en place de mesures et d'un dispositif permettant d'assurer la pérennisation des actions et des acquis dans le temps et dans les pratiques à tous les niveaux

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME
Instance de coordination et de gestion du programme

**DIRECTION TECHNIQUES
CENTRES DE RESPONSABILITE DES
COMPOSANTES**

(DALN, DA, DOFEF)

chargées de mettre en œuvre les programmes des composantes concernés du PALAM

NIVEAU REGIONAL

Plateforme régionale sous l'autorité du Gouverneur
Coordination et Suivi de proximité des activités

- IA
- Chambre de Métiers
- SRDC

- Suivi de proximité des activités de terrain
- Suivi des chantiers

NIVEAU DEPARTEMENTAL

Plateforme départementale sous l'autorité du Préfet
Coordination et Suivi de proximité des activités

- IEF
- Chambre de Métiers
- SDDC

- Suivi de proximité des activités de terrain
- Suivi des chantiers

NIVEAU LOCAL

Plateforme locale sous l'autorité du Maire
Coordination et Suivi de proximité des activités

- Maire
- Cadre de concertation
- APDC

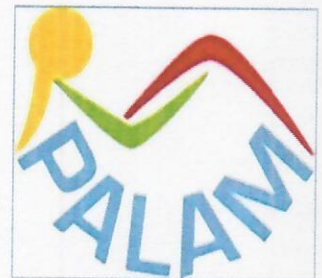
- Pérennisation-Accompagnement
- Affectation des infrastructures aux collectivités locales à la fin du programme

NIVEAU VILLAGE

Comité de villageois / Comité de gestion
APDC / Bénéficiaires

- Chef de village
- Comité villageois
- Comité de gestion
- APDC
- Bénéficiaires

- Information, Sensibilisation
- Formation, Communication
- Initiatives pertinentes pour renforcer les acquis
- Suivi des activités



**DISPOSITIF DE
PERENNISATION
DU PALAM**

5.6 Contraintes et mesures envisagées / apportées

PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES	MESURES APORTEES/ ENVISAGEES
↗ Insuffisances de : - ressources humaines - ressources financières - logistique ↗ Véhicules inadaptés aux zones d'intervention du programme	↗ Renforcer les ressources financières de l'UGP ↗ Renforcer le personnel de l'UGP : - Expert en passation de marchés - Expert en suivi-évaluation - Expert en Développement communautaire ↗ Accroître la motivation financière des APDC et logistique ↗ Renforcer l'appui institutionnel (équipement bureautique et consommables) aux plateformes régionales ↗ Disposer de véhicules robustes et adaptés aux zones d'intervention du programme
↗ Absence de ressources financières pour le déroulement du Plan de Formation et la réalisation de visites d'expériences similaires (UGP et Centres de Responsabilité)	↗ Prévoir des moyens conséquents pour la mise en œuvre effective du Plan de formation et la réalisation de visites d'expériences similaires

SUIVI EVALUATION DES ACTIVITES DU PROGRAMME

L'unité de gestion a mis en place depuis le démarrage, un dispositif de suivi-évaluation au plan national (UGP, Centres de responsabilité, Comité de pilotage) complété au niveau régional par les plateformes régionale, départementale et locale, placées sous la présidence des autorités administratives et dont le chef de service régional du Développement Communautaire et Social assure le secrétariat, en qualité de point focal régional du programme. Les comités locaux présidés par les collectivités locales.

L'objectif poursuivi à travers ce mécanisme est d'assurer le suivi de proximité de l'exécution des activités et de favoriser la pérennisation des investissements, par une participation communautaire inclusive, à travers les différents comités de gestion mis en place à l'échelle du village et des activités (ECB, projets productifs, caisses scolaires de solidarité, micro entreprises).

Le suivi des activités a permis de déceler des dysfonctionnements au niveau de l'articulation entre les formations techniques et l'alphabétisation fonctionnelle comme prévu dans le tryptique.

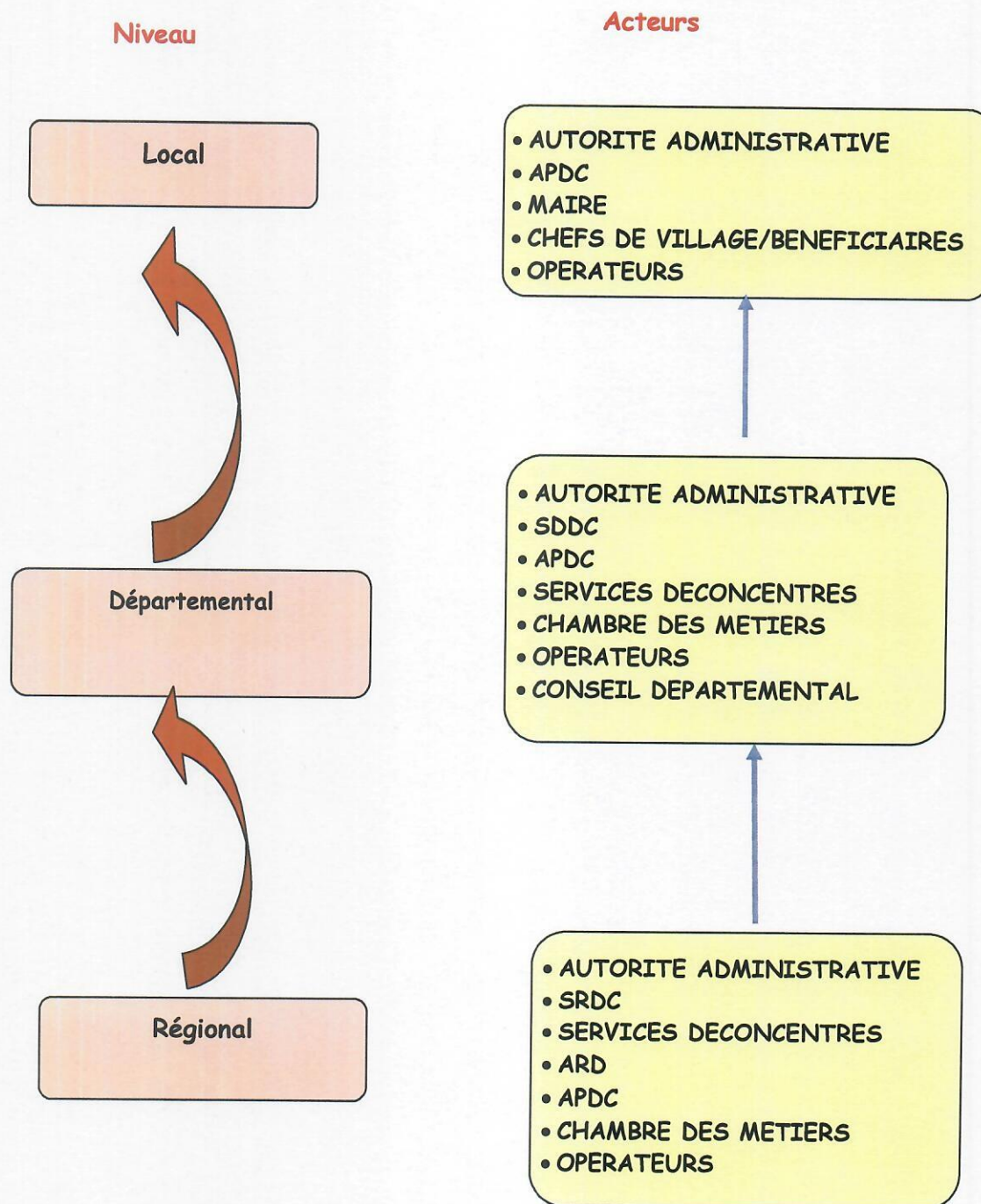
Cependant, le planning de suivi des activités techniques et des chantiers des ECB du niveau régional en particulier, n'a pu être exécuté comme indiqué dans le protocole avec les plateformes, pour insuffisance de ressources (périodicité et coût significatif des missions de suivi au vu des indicateurs

assignés au programme en tant que pilote et de la particularité des zones d'interventions). Il y a lieu de noter que ce dispositif n'était pas prévu dans le programme.

S'agissant des évaluations du programme sont en repérage :

- ⇒ Ex anté
- ⇒ Formative (revue à mi-parcours)
- ⇒ Finale (interne)
- ⇒ Ex post

SCHEMA DU DISPOSITIF DE SUIVI / EVALUATION PAR LES PLATEFORMES



LES NIVEAUX DE SUIVI

03/04/2015

Niv	Parties prenantes	Périodicité du suivi	Périodicité Rapport
1	- Comité de pilotage	Annuelle	Rapport annuel déposé au près du président du comité
2	- UGP / Centres de responsabilité - UGP / CR et Autres partenaires - UGP / CR et Autres partenaires	Semestrielle Revue à M.P Evaluation	Rapport au bailleur et C.O.P.I Rapport au bailleur et C.O.P.I Rapport au bailleur et C.O.P.I
3	- Centres de responsabilité/UGP	Trimestrielle	Rapport à l'UGP
4	- Plateforme INPS ✓ Régional ✓ Départementale ✓ Locale ✓ APDC	Trimestrielle Bimestrielle Mensuelle Bimensuelle	Rapport trimestriel à l'UGP Rapport bimestriel à l'INPS Rapport mensuel à l'INPS Rapport mensuel à l'INPS Rapport mensuel à l'INPS local
5	- Opérateurs - Superviseurs - Facilitateurs - Communautés locales (CVD)	A l'appréciation de l'opérateur Quotidienne	Rapport trimestriel à l'UGP via le S.R.D.C Rapport mensuel à l'APDC

VI. RECOMMANDATIONS GENERALES

UGP

- ⇒ Inciter les opérateurs en alphabétisation à se professionnaliser à travers un programme de renforcement des capacités techniques et matérielles
- ⇒ Encourager l'organisation des opérateurs en consortium afin de mutualiser les ressources
- ⇒ Renforcer le budget destiné aux Composantes sur la base d'une identification réelle des besoins
- ⇒ Avoir un logiciel spécifique et adapté aux produits de la finance islamique pour la deuxième phase
- ⇒ Renforcer le suivi rapproché des activités de terrain confiées aux opérateurs et aux SFD ;
- ⇒ Instaurer un prix de l'innovation pour susciter les initiatives novatrices ;
- ⇒ Favoriser les échanges de produits et de savoir-faire par l'organisation ou la participation à des fora communautaires, régionaux, nationaux ou internationaux ;
- ⇒ Organiser un Forum économique au niveau national d'Echanges et de partages sur les produits des microentreprises du PALAM
- ⇒ Mener des concertations sur l'amélioration de la stratégie (plateformes régionales, APDC...)
- ⇒ Procéder à une évaluation des partenaires techniques et institutionnelles
- ⇒ Organiser une réunion de validation du rapport de capitalisation, les leçons apprises et bonnes pratiques

ETAT DU SENEGAL

- ⇒ Renforcement des ressources pour l'exécution des activités de suivi, de recyclage et de communication;
- ⇒ Diligenter les demandes de décaissements du Fonds de financement des microentreprises
- ⇒ Renforcer les mécanismes de pérennisation des acquis en perspective de l'extension du PALAM dans d'autres zones vulnérables;
- ⇒ Renforcer les ressources de l'Etat destinées aux facilités, pour :
- ⇒ Engager le processus de Processus formulation de la deuxième phase du PALAM
- ⇒ Harmoniser les procédures d'acquisition des biens et services/Etat/BID pour éviter les duplications et lenteurs
- ⇒ Améliorer le système de paiement des crédits alloués au Programme dans le BCI

BID

- ⇒ Veiller à la continuité de la mise en œuvre du PALAM entre les phases pilote et d'extension
- ⇒ Relever du plafond du compte spécial du programme;
- ⇒ Consolider le système de paiement des opérateurs pour éviter le retard de paiement des salaires

VII. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

SITUATION EXECUTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE DE 2009 A 2014											
ANNEE/COMP	. RESSOURCES		. DEPENSES		. TAUX D'EXE FIN			Total . RESSOURCES	Total . DEPENSES	. TAUX D'EXE FIN PTA	. TAUX D'EXE FIN BI
	BID	ETAT	BID	ETAT	BID	ETAT					
2009	239 780 319	-	24 791 082	-	10,34%	0,00%		239 780 319	24 791 082	10,34%	0,37%
2010	250 000 000	300 000 000	266 066 579	183 402 952	106,43 %	61,13%		550 000 000	449 469 531	81,72%	6,76%
2011	376 879 321	449 800 000	375 511 740	322 684 087	99,64%	71,74%		826 679 321	698 195 827	84,46%	26,68%
2012	1 322 102 450	610 000 000	1 216 609 950	330 632 325	92,02%	54,20%		1 932 102 450	1 547 242 275	80,08%	51,78%
2013	1 215 099 939	692 000 000	1 045 478 654	524 627 552	86,04%	75,81%		1 907 099 939	1 570 106 206	82,33%	63,13%
2014	500 000 000	692 000 000	1 030 093 195	323 688 120	206,02 %	46,78%		1 192 000 000	782 564 984	65,65%	87,74%
TOTAL GENERAL	3 903 862 029	2 743 800 000	3 848 068 278	1 685 035 036	101,40 %	61,41%		6 647 662 029	5 072 369 905	76,30%	87,74%
PAIEMENTS DIRECTS			1 832 173 280								
TOTAL GENERAL	5 823 500 000	1 724 830 000	5 680 241 558	1 685 035 036	97,54%	97,69%		7 548 330 000	7 475 759 516	97,57%	87,74%
NB : le taux d'exécution physique des activités est de 83,48%											

PTA 2015 DU PALAM/BID/SEN COMPOSANTE 2

BUDGET 2015	COMPOSANTE	REF	ACTIVITE	REF ACTIVITE	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	SOURCE DE FINANCEMENT		
							BID	ETAT	Total Général 2015
COMPOSANTE 2	Activité 2.1		Achèvement des formations techniques des 123 jeunes (ateliers artisanaux et centres de ressources)	ACTIVITE PROGRAMMEE	01/01/2015	30/06/2015	27 153 754		27 153 754
					13/04/2015	28/04/2015	9 000 000		9 000 000
	Activité 2.3		Certification des compétences des jeunes	ACTIVITE COMPLEMENTAIRE	01/05/2015	30/06/2015	30 000 000		30 000 000
	Activité 2.4		Encadrement des 120 microentreprises de jeunes (cf composante 4)	ACTIVITE PROGRAMMEE	01/01/2015	31/12/2015			
Total COMPOSANTE 2							66 153 754		66 153 754

PTA 2015 DU PALAM/BID/SEN COMPOSANTE 3

.BUDGET 2015		SOURCE DE FINANCEMENT						
COMPOSANTE	REF	ACTIVITE	REF ACTIVITE	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	BID	ETAT	Total Général 2015
COMPOSANTE 3	Activité 3.1	Alphabétisation des 500 femmes initialement confiés aux deux opérateurs défaillants (pour mémoire)	ACTIVITE PROGRAMMEE	13/04/2015	28/04/2015			
	Activité 3.2	Acquisition des facilités (Mise en place des équipements d'allègement et autres)			31/12/2015		150 000 000	150 000 000
	Activité 3.3	Formation en normes et qualités (labellisation des produits) des GIE	ACTIVITE COMPLEMENTAIRE		31/12/2015	20 000 000		20 000 000
	Activité 3.4	Organisation et suivi des stages au sein des entreprises professionnelles		01/01/2015	31/12/2015	20 000 000		20 000 000
	Activité 3.5	Organisation de fora aux plans régional et national			31/12/2015	10 000 000		10 000 000
	Activité 3.6	Encadrement des 200 microentreprises de femmes (cf composante 4)	ACTIVITE PROGRAMMEE		31/12/2015			
		Total COMPOSANTE 3				50 000 000	150 000 000	200 000 000

PTA 2015 DU PALAM/BID/SEN

COMPOSANTE 5

COMPOSANTE	REF	ACTIVITE	REF ACTIVITE	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	SOURCE DE FINANCEMENT		
						BID	ETAT	Total Général 2015
COMPOSANTE 5	Activité 5.1	Fonctionnement de l'UGP	ACTIVITE PROGRAMMEE	31/12/2015		98 800 000	248 000 000	346 800 000
	Activité 5.2	Renforcement des activités de Communication sociale (Organisation des communautés de base, réunion et atelier)	ACTIVITE COMPLEMENTAIRE	01/01/2015	31/12/2015	10 000 000		10 000 000
	Activité 5.3	Audit Exercice 2014	ACTIVITE PROGRAMMEE	31/12/2015		8 000 000		8 000 000
	Activité 5.4	Suivi du suivi des financements octroyés et des remboursements		31/12/2015		5 000 000		5 000 000
	Activité 5.5	Atelier de Mise à niveau sur le PSE et l'Acte III de la décentralisation	ACTIVITE COMPLEMENTAIRE	04/05/2015	06/05/2015	5 000 000		5 000 000
	Activité 5.6	Supervision des activités des différentes composantes	ACTIVITE PROGRAMMEE	01/01/2015	31/12/2015	5 000 000		5 000 000
Total COMPOSANTE 5						131 800 000	248 000 000	379 800 000
Total Général 2015						1 253 235 983	597 887 500	1 851 123 483

SYNTHESE PLAN DE TRAVAIL (PTA) 2015 PALAM / SENEGAL

COMPOSANTE	ACTIVITES PROGRAMMEES 2015			ACTIVITES COMPLEMENTAIRES 2015			PTA GLOBAL 2015						
	MONTANT			% TOT	MONTANT			MONTANT GLOBAL PTA 2015					
	BID	ETAT	TOTAL		BID	ETAT	TOTAL	% TOT	BID	ETAT	TOTAL	% TOT PTA 2015	
COMPOSANTE 1	319 000 000	199 887 500	518 887 500	29,80%		15 000 000		15 000 000	13,64%	334 000 000	199 887 500	533 887 500	28,84%
COMPOSANTE 2	36 153 754		36 153 754	2,08%		30 000 000		30 000 000	27,27%	66 153 754	-	66 153 754	3,57%
COMPOSANTE 3		150 000 000	150 000 000	8,62%		50 000 000		50 000 000	45,45%	50 000 000	150 000 000	200 000 000	10,80%
COMPOSANTE 4	671 282 229		671 282 229	38,55%				-	0,00%	671 282 229	-	671 282 229	36,26%
COMPOSANTE 5	116 800 000	248 000 000	364 800 000	20,95%		15 000 000		15 000 000	13,64%	131 800 000	248 000 000	379 800 000	20,52%
TOTAL GENERAL	1 143 235 983	597 887 500	1 741 123 483	100,00%		110 000 000		110 000 000	100,00%	1 253 235 983	597 887 500	1 851 123 483	100,00%

NB : Les activités complémentaires programmées seront financées sur des rubriques de budget excédentaires (voir tableau sur la situation financière globale ci-après)

SITUATION FINANCIERE GLOBALE

DESIGNATION	BUDGET GLOBAL	TOTAL DEPENSES	SOLDE AVANT ENGAGEMENT	ENGAGEMENTS 2015	SOLDE REEL	IMPREVUS 5%	SOLDE GLOBAL
COMPOSANTE1	2 428 500 000	1 893 967 703	534 532 297	437 006 438	97 525 859	121 425 000	218 950 859
COMPOSANTE2	617 100 000	575 220 336	41 879 664	12 905 929	28 973 735	30 855 000	59 828 735
COMPOSANTE3	872 900 000	868 685 742	4 214 258	7 137 290	-2 923 032	43 645 000	40 721 968
COMPOSANTE4	1 382 500 000	463 057 926	919 442 074	700 000 000	219 442 074	0	219 442 074
COMPOSANTE5	522 500 000	488 294 770	34 205 230	45 400 000	-11 194 770	26 125 000	14 930 230
TOTAL GENERAL	5 823 500 000	4 289 226 477	1 534 273 523	1 202 449 657	331 823 866	222 050 000	553 873 866
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES							110 000 000
							19,86%
RELICUAT DU SOLDE GLOBAL							443 873 866
							80,14%

En termes de recommandations fortes, il convient de souligner qu'au-delà des activités complémentaires proposées, il est important de prendre en considération les activités majeures ci-après:

- Procéder à une évaluation interne pour chaque composante ainsi qu'à une évaluation globale du programme ;
- Organiser un Forum national sur les leçons tirées de la mise en œuvre de la Microfinance islamique : cas du PALAM ;
- Organiser un Forum international d'Echanges et de partages sur les produits des microentreprises du PALAM, en relation avec les autres PALAM/VOLIP/BID.

CONCLUSION

Au stade actuel de mise en œuvre, **des germes d'effets qualitatifs sur le vécu quotidien des bénéficiaires et des communautés sont constatés, dont entre autres:**

- le renforcement de l'accès des enfants, des jeunes et des femmes à l'éducation de base et à la formation qualifiante ;
- l'amélioration du taux de scolarisation des filles 9-15 ans ;
- la baisse de l'exode rural des femmes et des jeunes au niveau des villages ciblés ;
- le renforcement des capacités selon le TRYPTIQUE « Formation technique et professionnelle-Alphabétisation fonctionnelle-Microfinance Islamique » ;
- la création d'emplois supplémentaires pour les femmes et les jeunes;
- la valorisation de l'expertise locale particulièrement des artisans locaux;
- le développement de l'esprit d'initiative, de groupe et de création de richesses, favorisant l'économie solidaire ;
- l'indépendance économique des jeunes et des femmes et leur participation aux instances de décisions locales.

Au regard des résultats encourageants dans les zones d'intervention, de l'expérience accumulée et des leçons apprises, sources d'accélération de la mise en œuvre dans d'autres pays, la BID a donné son accord de principe pour l'extension du PALAM dans d'autres zones défavorisées.

Ces acquis nous ont valu la tenue, à Dakar, du 1er au 3 Octobre 2013, de la Conférence Internationale sur le thème "Echanges et partages de bonnes pratiques entre les VOLIP des pays membres de la BID" avec la participation de huit pays.

En outre, l'expérience du PALAM/Sénégal est en phase d'être élargie à l'échelle sous régional par l'UEMOA dans le cadre du Projet d'alphabétisation et d'autonomisation des femmes et des filles dans les zones transfrontalières (PAFEM) en partenariat avec la BID où des similitudes et des complémentarités entre les deux programmes ont été trouvés.

Toutefois, il ressort des leçons tirées de la mise en œuvre du PALAM et de ses limites objectives face aux besoins multidimensionnels des populations cibles, la nécessité de souligner **l'importance de la complémentarité et de la synergie d'actions entre différents programmes pour une plus grande efficience.**

C'est dans ce schéma holistique que le PALAM voudrait s'inscrire, dans sa phase d'extension. **La réussite de cette approche basée sur la complémentarité des interventions permettrait la généralisation de ce modèle de développement innovant pour la réalisation du Plan Sénégal Emergent.**

A ce titre, le PALAM gagnerait en efficience, s'il était accompagné dans sa phase d'extension, par les autres programmes existants qui mettent en œuvre dans une approche sectorielle, des

initiatives prenant en compte des préoccupations légitimes des populations de toutes ces nouvelles communes créées par l'Acte III de la décentralisation, notamment, l'accès à l'énergie, à l'hydraulique rurale, la réalisation de pistes, la fourniture d'équipements d'allègement aux femmes, les infrastructures socio économiques de base (cases foyers polyvalentes, crèches communautaires) pour permettre aux femmes et aux jeunes de disposer d'espaces de formations et d'exercices de leurs activités.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI



MINISTRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



BANQUE ISLAMIQUE DE
DEVELOPPEMENT

MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA
MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE



PROGRAMME D'ALPHABETISATION ET D'APPRENTISSAGE DE METIERS
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PALAM/BID/SEN)
« UNE FAMILLE EPANOUIE, UN PAYS EMERGENT »

VISION DU PALAM/VOLIP/BID/SENEGAL EN PHASE AVEC LE PLAN SENEGAL EMERGENT (PSE)



Pour atteindre les objectifs globaux de l'éradication de la pauvreté et assurer l'émergence économique de notre pays, la réalisation du développement économique et social à la base constitue le soubassement.

Pour réaliser les objectifs du développement communautaire, les efforts se concentreront sur une approche holistique par laquelle sont mis en application, la coordination et les effets de synergie où seront recherchés dans différents secteurs permettant le renforcement de l'accès aux infrastructures socio-économiques de base

pour l'émergence d'une masse critique de villages garante d'un développement endogène.

Il s'agit d'apporter aux différentes communautés à la base un soutien dans un large éventail de secteurs notamment l'éducation, la formation, la création des richesses, la santé et l'hygiène, l'eau, l'électrification, les routes.

Le PALAM à travers ses différentes composantes entend :

- Renforcer le capital humain de la communauté en milieu rural par l'éducation de base des enfants, la formation qualifiante des jeunes et le renforcement des compétences des femmes, basé sur une alphabétisation fonctionnelle,
- Organiser et développer les activités porteuses et adaptées aux opportunités du milieu,
- Renforcer l'entrepreneuriat local des jeunes et des femmes,
- Assurer la mobilisation des ressources financières productives basée sur la finance islamique.

Toutefois, au regard des leçons tirées de la mise en œuvre du PALAM et de ses limites objectives face aux besoins multidimensionnels des populations cibles, il convient de souligner **l'importance de la complémentarité et de la synergie d'actions entre différents programmes pour une plus grande efficacité.**

La présente illustration démontre clairement tout le paquet d'investissements nécessaires visant à l'essor d'un « **VILLAGE EMERGENT** ».

A travers le village de TOUBA ALY MBENDA (Commune de Lour Escale, Département de Kounghoul, Région de Kaffrine), Monsieur Mbaye Gueye, Chef de village, se projette dans la vision du développement économique inclusif, articulé autour des axes stratégiques du PALAM et complété par le renforcement de l'accès aux infrastructures hydrauliques, solaires, routières et sanitaires. CITATION : « **AVEC LE PALAM, C'EST BIEN POSSIBLE** ».

Cette illustration met également en exergue tout le sens d'une politique davantage basée sur l'autonomisation économique des groupes vulnérables par un accroissement des investissements en milieu rural, que par un système permanent de transferts sociaux (en nature ou en espèce) centré sur une spirale de dépendance inhibitrice de la création de richesses.

C'est dans ce schéma holistique que le PALAM voudrait s'inscrire, dans sa phase d'extension.

La réussite de cette approche basée sur la complémentarité des interventions pendant la phase d'extension du programme, permettrait la généralisation du modèle de développement innovant qu'est le PALAM pour la réalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE 2014-2018).

« UNE FAMILLE EPANOUIE, UN VILLAGE EMERGENT »